

# HAIES, ARBRES TÊTARDS, CLAIRIÈRES...

Soyons acteurs de la préservation et de la restauration  
des continuités écologiques.



# Le Contrat Vert & Bleu métropolitain...

**Le Contrat Vert et Bleu "Grenoble-Alpes Métropole" 2017-2022**, est un programme d'actions qui vise à **préserver et restaurer les continuités écologiques** du territoire.

En effet, pour préserver la biodiversité métropolitaine il est indispensable de maintenir des voies de déplacement pour la faune et la flore : **les "corridors écologiques"**.

**Les haies ou les arbres isolés en sont un bon exemple.** Ils permettent à de nombreuses espèces animales et végétales de se déplacer, facilitant ainsi l'accomplissement de leur cycle de vie.



Grenoble Alpes Métropole, a  
des Espaces Naturels de l'  
et soutient ces structur  
des financements de la Rég  
du Département de l'Isère e

Diagnostics écologiques  
des haies existantes



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ISÈRE

PAGES 6-7



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ISÈRE

Diagnostics  
économiques  
des haies  
existantes

PAGE 8



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ISÈRE

Proposition  
de plan  
de gestion



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ISÈRE

PAGE 8

**Nous comptons sur vous, particuliers, agriculteurs et élus afin de mettre en œuvre**



Sur le territoire de la Métropole, pour **œuvrer à la restauration des haies** au sein de milieu uniformisés par l'Homme (urbanisation, agriculture, exploitation forestière...) différentes structures collaborent afin :

- **d'étudier et d'analyser** la valeur écologique et économique de ces milieux,
- **de sensibiliser et d'informer** les particuliers, les agriculteurs et les communes,
- **de cartographier** les réseaux de haies et d'arbres existants,
- **de planter et d'entretenir** des haies pour restaurer un réseau de corridors fonctionnels...

Appuyé par le Conservatoire  
Isère, anime ces actions  
en partenariat avec  
la Région Auvergne-Rhône-Alpes,  
et de l'Union Européenne.



Avenir  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
Isère



Recensement  
et travaux  
d'entretien  
d'arbres "têtards"

PAGE 9



FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
DE L'ISÈRE

Plantation  
de haies

PAGE 10



FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
DE L'ISÈRE

Réouverture  
de milieux

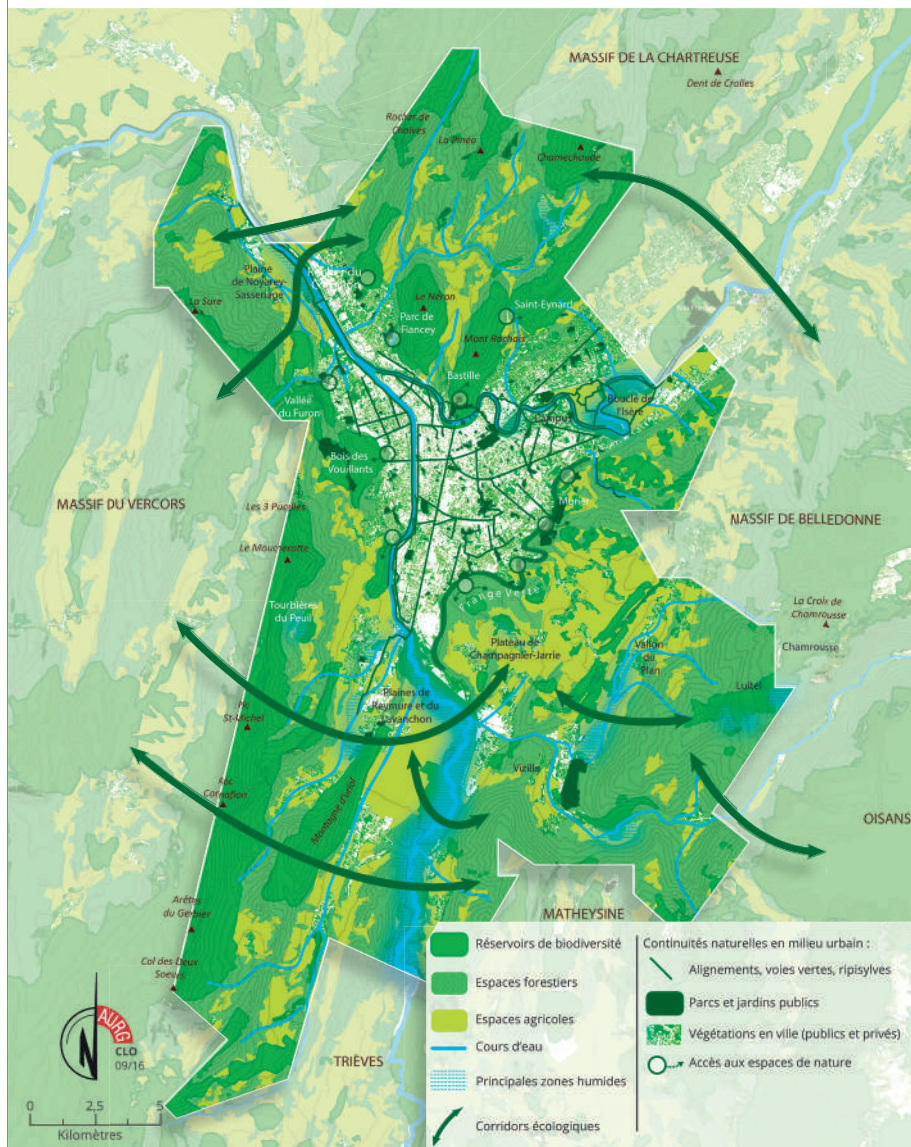
PAGE 11

concrètement ces actions sur les 49 communes du territoire métropolitain...

# Restaurer les corridors...

A travers ce Contrat Vert et Bleu, les élus de la Métropole se sont engagés **à soutenir des actions pour maintenir, mais aussi restaurer, les liaisons entre les grands ensembles naturels et agricoles** :

- Entre les massifs de Belledonne et du Vercors.
- Entre les massifs de la Chartreuse et du Vercors.
- Entre les massifs du Vercors et la montagne du Connex.





# ... des secteurs prioritaires

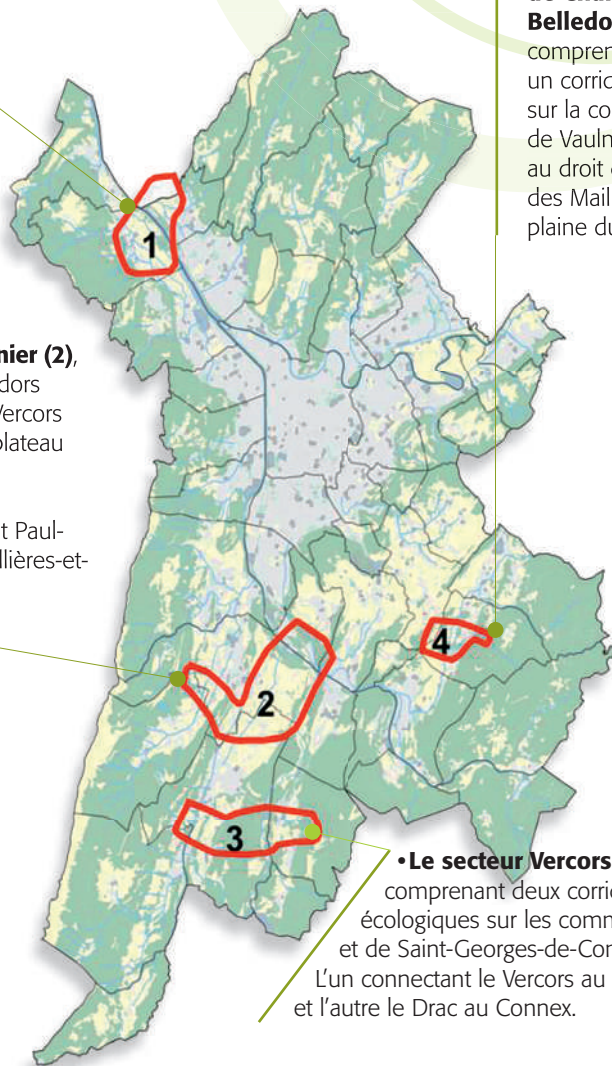
Pour ce faire, **quatre territoires d'actions prioritaires** ont été identifiés :

- **Le secteur Vercors - Chartreuse (1)**, comprenant deux corridors écologiques sur les communes de Noyarey et du Fontanil-Cornillon. L'un connectant le Vercors à l'Isère, l'autre l'Isère à la Chartreuse.

- **Le secteur Vercors - Plateau de Champagnier (2)**, comprenant deux corridors écologiques reliant le Vercors au Drac et le Drac au plateau de Champagnier. Ce secteur s'étend sur les communes de Saint Paul-de-Varces, Vif, Varcas-Allières-et-Risset et Champagnier.

- **Le secteur Plateau de Champagnier - Belledonne (4)**, comprenant un corridor écologique sur la commune de Vaulnaveys-le-Bas au droit du Ruisseau des Mailles et de la plaine du Plan.

- **Le secteur Vercors - Connex (3)**, comprenant deux corridors écologiques sur les communes de Vif et de Saint-Georges-de-Commiers. L'un connectant le Vercors au Drac et l'autre le Drac au Connex.



# Diagnostic des haies existantes

## La haie, patrimoine paysager du territoire



### Les haies structurent le paysage !

Elles accrochent notre œil, soulignent les berges des cours d'eau ou les chemins, créent des plans successifs, des cadres. Selon la façon dont elle est conduite, la haie ouvre ou ferme le paysage. La détruire revient à banaliser un paysage : la vue semble plus monotone.



*Un milieu très ouvert rend difficile les déplacements de certaines espèces.*

## L'importance de ces corridors biologiques



Les haies doivent être connectées aux éléments naturels présents sur le territoire afin de remplir leur rôle de corridors écologiques.

Elles permettront ainsi de relier les bois, les bosquets, les mares, les cours d'eau ainsi que les espaces enherbés pour une meilleure **circulation de la faune et de la flore**...



*En présence de haies, la circulation de la faune est facilitée et le paysage diversifié.*

## Haie et biodiversité : habitat, refuge, corridor...



Une haie est un milieu qui a une fonction écologique importante :

- dans toute la chaîne alimentaire (baies, plantes, insectes, vertébrés...),
- pour la reproduction : nidification, élevage des jeunes,
- comme refuge : protection et habitat,
- pour la mobilité : échange entre les populations par ces corridors.



**La chouette chevêche** est une espèce "patrimoniale", c'est-à-dire représentant un habitat particulier, typique de notre territoire et rare ailleurs.

Elle niche dans nos haies et arbres isolés où elle trouve de quoi se nourrir et de quoi nicher dans les arbres solitaires.



*Le saviez-vous ?*

*56 nichoirs sont installés sur la plaine de Reymure et parmi eux, 18 ont été occupés en 2018 !*



Si vous voulez en savoir plus sur l'intérêt des haies pour la biodiversité et le paysage, contactez :

**Audrey DÉMURGÉ**

Chargée de missions Trames Verte et Bleue  
à la LPO Isère

Tél. : 04 76 51 78 70

E-mail : [tvb.isere@lpo.fr](mailto:tvb.isere@lpo.fr)





# Valoriser la biomasse des haies

## La haie, élément essentiel



La haie est un élément du paysage qui **rend de nombreux services** aux agriculteurs et ses fonctions sont multiples : matérialisation des limites de parcelles, abri pour la faune (domestique ou sauvage), lutte contre l'érosion, préservation de la qualité de l'eau, maintien d'un paysage de qualité...

**Son exploitation s'avère aussi très intéressante** car elle permet la production de bois (énergie, litière, piquet...) sans porter préjudices aux productions agricoles environnantes.



### Quelques chiffres :

- un kilomètre de haie en taillis peut fournir chaque année **7 à 10 stères de bois** de chauffage soit l'équivalent de 1000 à 1400 litres de fuel.
- une haie est un brise-vent naturel qui **réduit de 30 à 50 % l'intensité du vent** sur une longueur de 10 à 20 fois la hauteur de la haie. Elle permet ainsi de limiter les effets de la sécheresse



Si vous voulez en savoir plus pour exploiter au mieux vos haies tout en gardant leur intérêt pour la faune, contactez :

**Robinson STIEVEN**

Conseiller Agro-Environnement  
à la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Isère

Tél. : 04 76 20 67 06

E-mail : [robinson.stieven@isere.chambagri.fr](mailto:robinson.stieven@isere.chambagri.fr)





# Les arbres têtards

## ... des trognes ancestrales



**Les arbres têtards ou trognes** sont des éléments marquants du paysage.

Frêne, Saule osier, Mûrier blanc... peuvent, selon un savoir-faire ancestral, faire l'objet d'une taille régulière qui leur confère cette forme si particulière.

Ils ont **une utilité dans la production** : bois de chauffage (bûche ou plaquette), piquets, fourrage... et constituent donc une ressource complémentaire durable pour l'exploitant.



Par ailleurs, en formant de nombreuses cavités, ils représentent des **habitats indispensables à une faune** très variée (rapaces nocturnes, insectes saprophages, chauves-souris...) qui participent à l'équilibre des écosystèmes agricoles.



### Quelques précisions techniques :

- Propriétaires **privés, agriculteurs** et **municipalités** peuvent bénéficier de cette action.
- Réalisation d'un diagnostic sur vos trognes et conseils à la plantation.
- Réalisation de chantiers d'entretien, de création ou de restauration.



Si vous voulez en savoir plus pour restaurer, planter ou exploiter au mieux des arbres têtards tout en gardant leur attrait pour la faune contactez :

**Martin KOPF**

Chargé de projets flore  
à Gentiana

Tél. : 04 76 03 37 37

E-mail : [m.kopf@gentiana.org](mailto:m.kopf@gentiana.org)



# Plantation de haies ou de bosquets



Afin de **diversifier le paysage** et de **faciliter les déplacements de la faune**, mais aussi **limiter l'érosion** lors de fortes précipitations, la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC38) propose d'implanter **5 kilomètres de haies ou bosquets soit environ 10 000 arbustes** sur le territoire métropolitain.



## Quelques précisions techniques :

- Propriétaires **privés, agriculteurs** et **municipalités** peuvent bénéficier de cette action.
- Arbres et arbustes d'essences forestières locales.
- Hauteur maximale de 2 à 3 mètres.
- Largeur de haie comprise entre 1 et 3 mètres.



L'accord des propriétaires et des exploitants sous la forme d'une convention d'engagement sur une durée de 25 ans est le préalable à toute plantation.



Pour en savoir plus, contactez :

**Florian Rodamel**

Chargé de missions Trame Verte et Bleue  
à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère

Tél. : 04 76 62 61 27

E-mail : [trameverte@chasse38.com](mailto:trameverte@chasse38.com)





# Défrichage et semis

## ... d'un mélange fleuri



**L'uniformisation des paysages** peut aussi être un problème dans les secteurs boisés.

Ainsi le bucheronnage et le défrichage sont parfois bénéfiques à la faune car ils permettent de remettre en état une prairie qui n'est plus pâturée par le bétail ou de créer des clairières et des lisières au sein de boisements.



### Quelques précisions techniques :

- Propriétaires **privés, agriculteurs** et **municipalités** peuvent bénéficier de cette action.
- Possibilité de **débroussaillage, bucheronnage** et **dessouchage**.
- **Ensemencement** avec un mélange de végétaux pluriannuel qui bénéficiera aux insectes ainsi qu'à la petite et grande faune.



L'accord des propriétaires et des exploitants sous la forme d'une convention d'engagement à l'entretien de la parcelle pour une durée de 6 ou 9 ans est le préalable à toute réouverture de milieux.



Pour en savoir plus, contactez :

**Florian Rodamel**

Chargé de missions Trame Verte et Bleue  
à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère

Tél. : 04 76 62 61 27

E-mail : [trameverte@chasse38.com](mailto:trameverte@chasse38.com)





**Vous pouvez joindre directement les différentes structures en fonction de vos besoins** ou contacter le service "Biodiversité" de Grenoble Alpes Métropole :

**Marie MAUSSIN**

Chargée de mission **Biodiversité** et animatrice du **Contrat Vert et Bleu**



Grenoble-Alpes Métropole  
04 57 38 50 32  
[marie.maussin@lametro.fr](mailto:marie.maussin@lametro.fr)

**Nous comptons sur votre connaissance du territoire et votre volonté, afin de mettre en œuvre des actions concrètes.**



Cette brochure a été **conçue** par :  
**Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère**



2, allée de Palestine  
38610 GIÈRES  
Tél. : 04 76 62 97 78 - Fax : 04 76 62 23 04  
E-mail : [fdc38@chasse38.com](mailto:fdc38@chasse38.com)  
[www.chasse38.com](http://www.chasse38.com)

En **partenariat** avec :



Et **cofinancée** par :



**Conception** : C. Aubert, C. Blain, A. Démurgé, M. Kopf, R. Stieven et F. Rodamel.

**Crédit photos** : D. Gest, A. Démurgé, G. Navizet, S. Blanc, H. Coffre, Chambre d'agriculture de l'Isère, FDC38, Gentiana, Grenoble Alpes Métropole et LPO 38.